

Décision

Générale

colonial

Décision n° 189 MOUNEMENTS

n° 189

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 177 du 01/08/1911

Date de publication

11 juillet 1911

Date du numéro

1 août 1911

TEXTE INTÉGRAL

la solde de l'Agent de port Mokbel est portée de 175 à 200 francs par mois pour compter de 14 juillet 1911. — Celle du planton du Gouvernement Guelle Ali de 55 à 60 fr. par mois pour compter de la même date.